

Réunion EDF- Conseil Municipale BRASSAC mardi 29 août

- Participants :
 - Membres du Conseil Municipal de BRASSAC avec M.GUIRAUD, maire de BRASSAC (avant le Conseil)
 - Représentants EDF : Henri MESPLOU, directeur GEH TARN-AGOUT
Yannick GONGRA, responsable exploitation GU Brassac

- Retour par EDF sur les évènements marquants et terme de sécurité pour les tiers (enjeu sûreté) à l'aval de la centrale de Brassac :
 - Juillet 2016 : un pêcheur « étranger » piégé sur la pile centrale du pont de Saint Agnan par la montée des eaux suite au démarrage du groupe de la centrale de Brassac -> appel aux secours et évacuation par les pompiers
 - Avril 2017 : un pêcheur « local » mis en difficulté par la montée des eaux à l'aval immédiat de la centrale de Brassac (au pied du mur du château de La Marquise, en RG de l'Agout) -> appel aux secours et évacuation par les pompiers
 - ➔ **Seulement 5 évènements sur les 12 derniers mois de ce type dans le domaine de la production hydraulique chez EDF sur le plan national (dont 2 à Brassac)**
 - ➔ **Par expérience, ces évènements sont considérés comme des précurseurs de situation qui auraient pu être plus dramatiques (décès par noyade, par glissade sur les cailloux mouillés, chocs à la tête...)**
 - ➔ **Nécessité de travailler en collaboration entre EDF- Mairie de Brassac (réunion tenue le 29 août avec les membres du Conseil Municipal) et APPMA (comme préconisé par la DREAL dans son courrier du 24 juillet 2017, post-évènement) pour « déterminer les mesures à mettre en place afin de limiter les risques »**

- A son périmètre, EDF a commencé à travailler depuis quelques mois sur des moyens pour réduire les risques :
 - Mise en place d'un démarrage progressif de son groupe de la centrale de Brassac depuis le printemps 2017 ;
 - Rencontre d'EDF avec la Fédération de Pêche à Castres au mois de Mai et de l'APPMA à Brassac au mois de Juin pour les tenir informés des évènements et rédaction d'un article pour la Newsletter et site web de la fédé de Pêche
 - Renforcement des contrôles et surveillance de l'aval immédiat de la centrale de Brassac (recrudescence de baigneurs, pêcheurs, famille sur les berges et dans la rivière) par hydro guide EDF sur la période estivale
 - Sécurisation de l'amont immédiat de l'ancienne filature de Brassac (accès possible à la chaussée) par la mise en place d'une porte maintenue fermée

- Bien que de nombreux moyens de prévention aient été mis en œuvre, **l'expérience** d'EDF montre que la zone rocheuse à l'amont du pont vieux de Brassac reste dangereuse : des personnes, pêcheurs ou autres, pas toujours en bonne condition physique se déplacent de rochers en rochers avec un risque important de chute (L'an dernier sur le site des Avalats,

près d'Albi, un baigneur s'est noyé après avoir glissé et s'être assommé sur la chaussée qui traverse le Tarn). Pour EDF, une mesure efficace serait d'interdire l'accès à cette zone rocheuse.

- Demande de M. Le Maire de pouvoir réaliser les prochains travaux de renforcement des piles du Pont Vieux de Brassac (en 2018) au cours d'une période de faible débit dans l'Agout (c'est-à-dire centrale EDF à l'arrêt) sur 1 semaine à minima.

Possibilité d'après EDF au cours du mois d'Avril 2018 -> rapprochement des 2 parties pour fixer définitivement les dates de travaux du pont avec l'arrêt de la centrale EDF